

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>L'introduction des mesures spécifiques pour faire face à la pandémie de Covid-19</p> <p>Modification Règlement 2014/223 2012/0295(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)</p> <p>4.20 Santé publique</p> <p>4.20.01 Médecine, maladies</p> <p>4.20.06 Services de santé, établissements hospitaliers</p> <p>Priorités législatives</p> <p>La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux			
<p>Parlement européen</p> <p>Conseil de l'Union européenne</p> <p>Comité économique et social européen</p> <p>Comité européen des régions</p>	<p>Commission au fond</p> <p>EMPL Emploi et affaires sociales</p>	Rapporteur(e)	Date de nomination